



Conformité : Conforme à la réglementation Européenne **REACH**



FICHE PRODUIT

Date: 15/09/25



Fibre abrasive 40 cm pour support scratch



RÉF.		COND.	VOLUME (m³)	POIDS BRUT (kg)	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) ユレレ
0705224	0	25	0.019	0.84	0.02	40 x 11

ECO BOX



PRODUIT ECO-RESPONSABLE

Produit vendu dans un emballage conforme au décret législatif 116 du 03-09-2020 concernant l'obligation d'étiquetage environnemental pour une élimination correcte à la fin de l'utilisation. 99 % des emballages en carton utilisés par l'entreprise sont fabriqués en moyenne avec 80 % de papier recyclé.

DESCRIPTION

Fibre abrasive polyester. Pour support balai trapèze à scratch. Cette fibre permet d'éliminer les saletés tenaces avant le dépoussiérage du sol. Peut également convenir au dépoussiérage du sol, s'elle est utilisé avec des chiffons pré-imbibés.

APPLICATIONS

Pièce de rechange à utiliser avec le support à scratch ou le support Rapido.

COMPOSITION

Polyester

SPÉCIFICATIONS

Fabricant : FILMOP Commercialisé par : DME

Sans latex : Conçu pour limiter les risques d'allergie lors des opérations de nettoyage

RECOMMANDATIONS

Avant le lavage, lire attentivement les instructions sur l'emballage du détergent (température et dosage). Nous recommandons l'utilisation d'un détergent ordinaire pour textiles sans adoucissant. Toujours effectuer un prélavage à l'eau froide sans détergent pour éliminer les résidus du produit utilisé. Pour le lavage, il est recommandé d'utiliser des filets.

INSTRUCTIONS DE LAVAGE

Température de lavage CONSEILLÉE : 60°C. Ne pas utiliser de chlore ou d'eau de Javel. Séchage mécanique à basse température 50°C. Ne pas repasser. Pas de nettoyage à sec. Ne pas utiliser d'adoucissant. Utiliser des détergents alcalins dont le pH est <11.





Certification
DME:
Unality
Substitute
Substi

Conformité : Conforme à la réglementation Européenne **REACH**



FICHE PRODUIT

Date: 15/09/25



DÉCLINAISONS

Réf. 0705224 : Fibre abrasive 40 cm Réf. 0705223 : Fibre abrasive 60 cm

SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».